

Communiqué de presse

Vers une assurance chômage universelle d'Etat

Les arbitrages annoncés par le gouvernement au titre de la gouvernance de l'assurance chômage sont encore timides mais vont dans le bon sens. L'Etat va ainsi prendre un véritable rôle dans l'encadrement d'un système que les partenaires sociaux n'ont pas su faire évoluer en fonction des défis économiques et sociaux, et qui a accumulé une dette supérieure à 35 milliards d'euros représentant près d'une année de cotisations.

Après le basculement des cotisations salariales chômage sur la CSG, c'est un nouveau pas vers un régime universel géré par l'Etat. Cela correspond à l'orientation évoquée par Emmanuel Macron dans son programme pour la présidentielle, et à la situation qui prévaut dans la plupart des pays.

Il restera :

- à basculer définitivement la gouvernance du système vers l'Etat, et au passage à supprimer les contributions financières injustifiables de l'Unédic aux partenaires sociaux ;
- à généraliser le caractère universel de la prise en charge, sans distinction des statuts préalables, et à harmoniser les modes d'indemnisation, qui doivent être davantage forfaitaires comme décidé pour les indépendants ;
- à transférer le prélèvement aujourd'hui exorbitant pesant sur les entreprises de France (4,05% du salaire brut jusqu'à 4 fois le plafond de la sécurité sociale) vers un financement universel par des impôts sur de larges assiettes, tout en réduisant son poids et le coût global du régime.

Toutes mes [propositions pour l'assurance chômage](#) dans la partie I de mon projet, « 55 propositions pour un nouveau pacte social ».

Jean-Charles Simon, candidat à la présidence du Medef